

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DES ATELIERS DE KOLÈT' #1 KABARDOCK le 26 mars 2019 – 14h00

Atelier 7• Écosystème culturel à la Réunion entre production, création et diffusion :

Quelles alternatives possibles face à un déséquilibre constant et croissant ?

I - Le constat

Au regard de la définition même du mot écosystème, trois constats sont faits concernant l'écosystème culturel :

- la création en est le cœur, sans création, point de diffusion et de production
- il nécessite un travail en harmonie entre les acteurs et avec le territoire
- sa survie passe nécessairement par la coopération et l'interconnaissance Sans ces trois axes, il n'est pas pérenne.

L'écosystème culturel est très dépendant de l'aide publique. Et au vu du contexte politique actuel, se fait sentir un besoin fort de réinterroger les politiques publiques sur leurs enjeux et leurs cadres d'intervention. Les créateurs sont de plus en plus nombreux alors même que se contractent fortement les financements publics.

Certains dispositifs d'aides font apparaître des incohérences quant à leurs périmètres et leurs critères d'éligibilité. Comment par exemple mettre en corrélation leur niveau d'intervention et le respect du cadre légal ? Comment répondre à l'injonction de professionnalisation alors même qu'aucun moyen n'est donné pour le fonctionnement ? Quel est le seuil en-deçà duquel il devient dangereux de s'entêter à mettre en route une création ?

Est évoqué également le fait que certaines collectivités traitent de la même façon des projets amateurs et des projets professionnels alors que les contraintes légales, sociales ne sont pas du tout les mêmes. Cette question pose les notions de respect, de valorisation et de reconnaissance de nos métiers.

II - Alternatives possibles : comment produire différemment ?

Du fait du calendrier d'attribution des subventions, le schéma est quasiment toujours le même : écriture en début d'année, production et diffusion en fin d'année. Ce fonctionnement montre ses limites.

Une collaboration est nécessaire entre les artistes, les lieux de diffusion et les collectivités sur ces questions.

Les acteurs proposent de réinterroger les lieux de diffusion sur les modalités d'accompagnement proposé. Qu'est-ce qu'une co-production ? Comment renforcer les collaborations salles / artistes dans la durée ? Comment arriver à ce que les salles se concertent davantage pour tendre vers une mutualisation des diffusions, une harmonisation des plannings, ou encore la mise en commun des contacts.

Un espace de concertation est nécessaire pour partager les problématiques, faire des constats et des propositions communes. Dans d'autres régions par exemple, un fonds d'amortissement a été mis en place pour lisser les délais d'attribution des subventions.



III - Les perspectives de travail dégagées par l'atelier 7

- Travailler sur la notion de seuil financier pour une création. A partir de quel montant de financement, une création est-elle menacée ?
- Créer des espaces de dialogue entre équipes artistiques et les salles pour interroger et définir la notion de coproduction
- Améliorer la lisibilité des cadres d'intervention et des dispositifs institutionnels existants : méthode et perspectives
- Travailler sur les enjeux de dispositifs et d'expertise pour créer de la coopération entre les acteurs (équipe artistiques et lieux de diffusion) en lien avec les collectivités